

RÉSUMÉS DES COMMUNICATIONS

Journée d'études
18 décembre 2020

**Les statistiques des empires
Compter, classer, connaître et dominer**

Session 1 : Sources

Les fonds documentaires de la bibliothèque de l'Insee sur les colonies françaises et étrangères

Irin Hassold-Mérier et Aude Martin

La bibliothèque de l'Insee a été fondée en 1946 en même temps que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Elle a pour missions principales de fournir aux agents de l'Insee toute la documentation dont ils ont besoin et de conserver toutes les publications produites par l'Institut. La bibliothèque doit également donner accès à ses collections à un plus large public, notamment les universitaires. Les collections sont spécialisées dans les domaines de l'économie, de la statistique et des sciences sociales et ont reçu en 2018 le label CollEx-Persée qui distingue les collections d'excellence peu connues des publics. Actuellement, les fonds de la bibliothèque de l'Insee comptent plus de 100 000 ouvrages et 11 000 titres de périodiques signalés au catalogue et près de 36 000 documents sur Epsilon, la bibliothèque numérique de la statistique publique.

Remarquables à plusieurs égards, les fonds documentaires détenus par la bibliothèque de l'Insee illustrent parfaitement le fait que la statistique touche tous les domaines de la société et que les chiffres sont le reflet de l'époque, des pays et des instances étatiques qui les ont produits. Le fait colonial n'échappe pas évidemment pas à la statistique : il a très tôt été quantifié et ces chiffres ont fait l'objet de publications spécialisées dès le XIX^e siècle dans tous les empires coloniaux. Cette production statistique (les chiffres et leur méthode de production) a presque toujours circulé entre les différents services statistiques nationaux qui ont bâti leurs bibliothèques en grande partie sur ces échanges documentaires.

La bibliothèque de l'Insee a la particularité de conserver les fonds documentaires des institutions qui ont précédé la création de l'Institut, notamment ceux de la Statistique générale de la France (1840-1941) et du Service national des statistiques (1941-1945). Ces fonds remontant au XIX^e siècle présentent, au-delà de leur relative bonne complétude, une grande profondeur historique et une large couverture géographique. On trouve dans les magasins de conservation des entrées par pays et par thématiques. Ce plan de classement original dessine, pour le bibliothécaire qui navigue entre les rayons, les contours d'une partie de l'histoire coloniale mondiale, des conquêtes du XIX^e siècle aux décolonisations du XX^e siècle. Ces ressources sont extrêmement variées. On y trouve dans de nombreuses langues des recensements de population du XIX^e siècle aux années 2000, des statistiques du commerce extérieur, agricoles ou encore minières et un très grand nombre de rapports émanant de services statistiques, d'organisations internationales et d'écoles de statistiques. Cet ensemble de documents est une sorte de condensé de l'histoire de la production statistique, des conquêtes coloniales du XIX^e siècle aux mouvements de décolonisation à partir des années 1950 et la construction des différents appareils statistiques nationaux dans les pays devenus indépendants.

Tous ces documents sont de précieuses ressources, parfois bien connues des chercheurs, mais qui ne sont pas toujours faciles d'accès. L'équipe de la bibliothèque de l'Insee, qui explore la thématique des statistiques coloniales depuis environ deux ans, a mis en place plusieurs actions permettant d'améliorer l'accès des chercheurs à ces ressources : signalement du fonds dit du service Coopération internationale de l'Insee (documents couvrant une période allant de l'après-guerre aux années 1990-2000), restauration d'un vaste ensemble de publications statistiques algériennes datant d'avant 1962 permettant de garantir une conservation durable de ces collections, numérisation d'un grand nombre de documents statistiques tunisiens datant d'avant 1956 mis à disposition de tous gratuitement sur la bibliothèque numérique Epsilon. Le prochain chantier de la bibliothèque de l'Insee, l'inventaire des fonds non signalés, permettra de faire la lumière sur un grand nombre de documents provenant des empires coloniaux britanniques, espagnols, portugais et néerlandais. Ces documents étaient jusqu'en

2018 relativement inaccessibles. Ils étaient jusque-là conservés dans un entrepôt à Amiens faute de place dans les magasins de la bibliothèque. Nous avons profité du déménagement de l'Insee de Malakoff vers Montrouge en 2018 pour les faire rapatrier et les conserver dans de meilleures conditions.

Ce déménagement a été l'occasion d'entamer un vaste chantier des collections et de donner un nouvel élan à la politique de valorisation de la bibliothèque, en s'appuyant notamment sur une nouvelle salle de lecture, conçue à la fois pour accueillir des chercheurs et organiser des expositions. Cet espace a été inauguré le 13 mars 2019 et porte désormais le nom d'Alain Desrosières (1940-2013). L'Insee a en effet tenu à rendre hommage à cet ancien administrateur de l'Institut qui a aussi occupé un poste de sociologue à l'EHESS et dont les travaux portant sur la sociohistoire de la statistique sont internationalement reconnus.

Analyse d'une source. Les notices sur la transportation, des statistiques pénitentiaires réalisées en situation coloniale (1852 à 1912)

Aïssata Camara

Cette proposition vise à présenter une série de documents censés être publiés annuellement pour faire état de la situation de la transportation dans les bagnes de Guyane française. Il s'agira d'abord de proposer une présentation physique de ces sources largement utilisées par ceux qui s'intéressent à l'histoire des bagnes de Guyane et de Nouvelle-Calédonie. Puis, de montrer comment et pourquoi la population pénale transportée en Guyane est-elle comptée et catégorisée dans les statistiques publiées dans ces notices. Ensuite, de s'interroger sur la manière dont ces chiffres accompagnent la formation et le développement de cette colonie pénale qu'est la Guyane française.

Ces notices comptent 25 volumes comprenant chacun une trentaine de tableaux statistiques portant sur divers sujets. Il s'agira plus précisément de s'intéresser aux tableaux mentionnant la répartition des condamnés dans les différents pénitenciers de Guyane. Dans le cadre de la mission de colonisation pénale qui lui est confiée, l'administration pénitentiaire fabrique, compte et utilise des catégories raciales évolutives. Nous nous demanderons dans quelle mesure ces données peuvent-elles être considérées comme des outils de gestion des hommes, des territoires et des ressources à produire. En se représentant ainsi l'état de la main-d'œuvre, les données compilées ont pour objet d'en disposer et d'en réajuster l'utilité en fonction de présupposées potentialités relatives aux origines des condamnés, faisant alors écho aux théories racialistes qui lui sont contemporaines.

Session 2 : Statistiques coloniales : méthodes et enjeux

La couleur des chiffres. Compter et classer les populations du « second empire » espagnol (1825-1898)

Mathieu Aguilera

Le cas des Antilles espagnoles et des Philippines occupe une position singulière dans le paysage impérial du XIX^e siècle. Alors que les anciennes vice-royautés continentales s'engagent, aux lendemains de l'invasion napoléonienne de la Péninsule, sur les chemins de la guerre civile et de l'indépendance, Cuba, Porto Rico et les Philippines demeurent dans le giron espagnol, passant du statut de morceau d'empire, à celui de colonies subordonnées à la politique métropolitaine. Une fois restauré l'absolutisme à Madrid en 1823, les procédures de dénombrement mises en œuvre par l'administration coloniale sur ces territoires, tout en s'appuyant sur des formes anciennes de l'enregistrement et du dénombrement des Espagnols américains, des « castes » tributaires, et des almas, prennent un sens nouveau. La nature et la portée de l'information sur la population des provinces d'Outre-mer, jusqu'alors inscrite dans les registres des curés et les listes des juges locaux, les redditions de comptes des gouverneurs et les tables numériques qui assortissent parfois les récits des voyageurs et des naturalistes, s'en trouvent reconfigurées à l'âge du « colonialisme moderne ».

On propose dans cette communication une présentation de la trajectoire de l'appareil statistique en charge de dénombrer et de catégoriser les populations des provinces ultramarines qui demeurent sous souveraineté espagnole après la vague des indépendances latino-américaines. Cuba, Porto Rico et les Philippines connaissent à partir de 1825 un renforcement de la tutelle péninsulaire, qui se traduit par des formes de gouvernement d'exception au régime constitutionnel qui se met en place en Péninsule en

1837. Jusqu'en 1898, date de leur passage sous domination états-unienne, ces provinces font l'objet de dénombrements puis de recensements périodiques, confiés à l'administration coloniale, qui ont rarement été analysés à l'échelle impériale. On envisagera ainsi la fabrique des chiffres officiels sur les sujets de ce « second empire », en relation avec l'organisation du système esclavagiste et du travail forcé, des migrations internationales et de la définition du statut des sujets d'un empire en constante recomposition tout au long du XIX^e siècle. Au croisement des préoccupations policières, migratoires et économiques de l'État colonial et des planteurs, la statistique qui s'y élabore emprunte des éléments issus de la nomenclature des castes de l'époque moderne, mais les reformule autour de l'opposition entre les Blancs et les autres.

La quantification des loyautés : la statistique de l'Outre-mer, entre « vieux empires » et « nouvelles colonies » (ca 1810-ca 1850)

Les guerres d'indépendance qui s'achèvent sur le terrain d'Ayacucho en 1824 mettent un terme à l'espoir d'une nation espagnole transatlantique. Le sens des opérations de dénombrement s'en trouve modifié. Il n'est alors plus question, jusqu'à la révolution de 1868, d'octroyer une représentation parlementaire aux minces territoires de l'Ultramar demeurés fidèles à la bannière espagnole. Lorsqu'en 1837 les députés péninsulaires invoquent « l'hétérogénéité » et « l'exceptionnalité » des sociétés de l'outre-mer caribéen et asiatique pour les priver de représentation aux Cortès, ils ne peuvent se résoudre à faire appliquer le modèle constitutionnel dans des provinces lointaines où l'esclavage est en vigueur, et où la moitié des habitants sont des « gens de couleur » affectés, d'une manière ou d'une autre, par la macule de « l'institution particulière ». Le gouvernement de l'hétérogénéité se mue alors en gouvernement d'exception au régime constitutionnel. On verra alors que c'est à Cuba que les autorités coloniales et les élites insulaires se sont le plus impliquées dans une série d'opérations de dénombrement des habitants, visant à établir la proportion des « Blancs » et des « gens de couleur », libres et esclaves, afin de faire de la statistique des populations un « baromètre de l'équilibre des races », un outil de mesure des équilibres démographiques au service du gouvernement de l'Outre-mer et du système esclavagiste.

Le recensement des provinces de l'Ultramar de 1860 : la hiérarchie des sociétés coloniales par les nombres

L'organisation du recensement général de la population espagnole étendu aux provinces ultramarines en 1860 sera envisagé à l'aune des enjeux géopolitiques du positionnement de l'Espagne dans le concert des nations européennes et les défis que représente le tarissement de la main-d'œuvre servile au système esclavagiste. Un décret royal du 30 septembre 1858 prévoit en effet l'organisation d'un nouveau dénombrement exhaustif des habitants, nationaux et étrangers, de toutes conditions, âges et statuts, étendu à l'ensemble des provinces espagnoles d'Outre-mer. La direction madrilène des opérations du recensement entend pour ce faire s'appuyer sur les savoir-faire, les routines administratives, le personnel et les modes de catégorisation utilisés par l'administration coloniale pour faire remonter une information démographique en provenance des Antilles, le projet échouant aux Philippines. On se penchera sur les classifications utilisées par les autorités coloniales pour répondre aux injonctions du bureau des statistiques métropolitain. On présentera ainsi les catégories statistiques utilisées pour quantifier, au niveau agrégé, localement puis à Madrid, les différentes composantes de ces sociétés esclavagistes et de métissage (malgré les interdits pesant sur les unions mixtes), en tentant de mettre au jour les logiques administratives, policières et économiques intervenant dans la cristallisation de la taxinomie statisticienne de l'Outre-mer. On discutera alors les éventuels emprunts et modèles de la statistique coloniale espagnole, en relation avec la métropole comme avec les autres empires coloniaux.

Compiler et publier des données sur les « conditions particulières de la population » des provinces d'Outre-mer (1877-1898)

Dans le dernier tiers du siècle, la statistique des populations des provinces d'Outre-mer est reprise en main par l'administration des Finances. Peu de liens se nouent entre les modestes bureaux de statistique des colonies et les milieux savants, et le programme d'enquête mis en œuvre lors de chaque

recensement conduit par les gouverneurs généraux des Antilles espagnoles connaît une grande stabilité au cours de la période. L'organisation des trois opérations censales de la période est confiée par l'Institut de statistique au ministère de l'Outre-mer, créé en 1863. La première guerre d'indépendance cubaine (1868-1878) et les contestations croissantes de la tutelle européenne laissent alors augurer d'importantes réformes du régime colonial et la fin imminente de l'esclavage, confirmée en 1886. Les statisticiens madrilènes, qui sont désormais organisés en un corps de fonctionnaires civils, n'interviennent pratiquement pas dans la rédaction des instructions et le traitement des données issues du terrain colonial. Pleine latitude est donc laissée aux gouverneurs pour mobiliser la chaîne des auxiliaires locaux de police ou des Finances. La taxinomie du recensement colonial croise alors le critère des origines avec celui de la « race », alors que fleurissent depuis la Métropole les projets de peuplement « blanc » des provinces de cet empire et que s'élabore un discours autonomiste et un nouvel imaginaire du nationalisme créole.

Les statistiques mandataires : entre politiques coloniales et de développement

Roser Cussó

La présence et le rôle des statistiques dans la supervision des mandats dans le contexte de la Société des Nations (SDN) sont peu étudiés. Ces données sont pourtant nombreuses et contribuent à fonder et légitimer la supervision. La commission permanente des Mandats (CPM) produit des questionnaires pour guider la rédaction des rapports annuels des puissances mandataires ; ils contiennent des demandes d'information chiffrée. Dans le processus de supervision, les puissances doivent donc rendre compte des politiques qu'elles mènent dans les territoires sous mandat mais aussi des « effets » de ces politiques. Les rapports sont examinés à Genève avec le concours de la CPM et d'autres observateurs. Les représentants des puissances mandataires doivent s'expliquer face à toute question qui leur serait adressée, des questions parfois fondées sur les chiffres.

Les mandats sont au centre d'une controverse historiographique : pour certains chercheurs, ils sont en continuité avec le système colonial (Pedersen, 2006), pour d'autres, ils représentent une rupture tout au moins partielle avec le passé (Callahan, 2004). L'analyse de la supervision des mandats du point de vue des statistiques permet d'apporter des nouvelles pistes.

Fondés aussi sur d'autres facteurs que nous exposerons (chartes mandataires, basculement géopolitique...), nous argumentons que l'émergence d'une certaine « évaluation statistique » internationale a plusieurs conséquences : elle contribue à renforcer le pouvoir du regard international, à la fois éthique et technique, sur les États ; elle pose l'idée d'une comparaison statistique globale avec ce que cela suppose d'émulation et de « mise en discipline » ; elle nuance significativement les politiques coloniales (formellement et dans des limites précises) par une tendance à l'« expertisation » et par l'irruption de l'*open door policy*, fortement appuyée par les États-Unis ; elle préfigure les « politiques de développement » qui vont se déployer après la Seconde Guerre mondiale (Cussó, 2020).

Les sources principales de ce travail se retrouvent dans les archives de la SDN, au Palais des Nations (Genève). Ces archives contiennent, entre autres, la correspondance, les mémos à usage interne et les documents (brouillons et versions finales) relatifs à l'activité des différentes sections et commissions de la SDN dont la section des Mandats. Nous avons également consulté les publications de la SDN et les rapports mandataires disponibles à la bibliothèque de la Documentation française (Paris) avant sa fermeture.

Références bibliographiques :

Callahan, Michael D., *A Sacred Trust: the League of Nations and Africa, 1929-1946*, Brighton, Portland, Sussex Academic Press, 2004

Cussó, Roser, « Aux origines de l'évaluation statistique internationale : la supervision des mandats par la Société des Nations », dans Philippe Bourmaud, Norig Neveu, Chantal Verdeil (dir.), *Experts et expertises dans les mandats de la SDN : figures, champs et outils*, Paris, Presses de l'Inalco, 2020, p. 161-188

Pedersen, Susan, « The Meaning of the Mandates System: An Argument », *Geschichte und Gesellschaft*, 2006, vol. 32, n° 4, p. 560-582

Session 3 : Des statistiques qui construisent les empires ?

De la première association sociologique de Belgique aux organisations internationales, de l'État belge à l'État turc, la circulation du démographe transnational Camille Jacquart (1867-1931)

Aykiz Dogan

Cette communication s'intéresse à la trajectoire d'un agent de la Belgique coloniale, le haut fonctionnaire, statisticien-démographe et l'expert transnational Camille Jacquart (1867-1931). L'étude observe d'abord son origine familiale et son parcours scolaire dans une Belgique en formation et polarisée avec diverses formes d'organisations libérales, catholiques et socialistes dont les différentes fractions s'allient entre autres autour d'une politique impérialiste vers la fin du siècle. En situant Jacquart dans les réseaux catholiques, l'étude retrace sa carrière professionnelle du champ journalistique aux champs scientifique et bureaucratique ; ses fonctions dans l'administration statistique au sein de l'État belge, ses activités dans des organisations scientifiques et internationales ainsi que dans un État étranger, la Turquie nouvellement indépendante. Mobilisant diverses sources historiques (biographies publiées, articles de presse, documents d'archives étatiques, etc.) l'analyse de cette trajectoire professionnelle – scientifique et bureaucratique – permet d'observer trois phénomènes sociaux et historiques au début du XX^e siècle :

1. Les enjeux impérialistes imbriqués dans les sciences sociales en formation au sein des États coloniaux et leurs réseaux occidentaux

Cette analyse se concentre sur la constitution de la première association sociologique de Belgique par un groupe d'intellectuels catholiques, dont fait partie Camille Jacquart comme secrétaire, dans un contexte où l'introduction de cette nouvelle science dans le champ académique belge est largement contestée. Elle montre comment dans le contexte de l'impérialisme belge, l'internationalisme scientifique de cette « Société belge de sociologie » prend une forme coloniale à partir de 1904 lorsque celle-ci mobilise ses ressources notamment en matière de réseaux personnels et professionnels pour s'allier à la politique coloniale de l'État belge en élaborant un projet d'enquête sur les *Naturvölker* (« les peuples incultes »). Les membres de la Société en charge de ce projet visent au soutien du Léopold II et du gouvernement de l'État indépendant du Congo. En participant à l'Exposition universelle de Liège et au Congrès international d'expansion économique mondiale de Mons en 1905, ils cherchent à visibiliser le projet afin d'élargir le cadre de coopération internationale envisagée, donc les acteurs et les ressources investies dans l'enquête. Bien que Jacquart manifeste son désaccord concernant la méthodologie ethnographique de cet enquête par questionnaire qui initialement vise à quantifier ses résultats – son rôle restera marginal dans la conception et la réalisation du projet –, l'étude permet d'observer cet espace d'intellectuels-scientifiques catholiques reliés au champ étatique belge mais aussi à des réseaux internationaux savants (notamment par la constitution du Bureau international d'ethnographie) et leur investissement dans la production des connaissances sur les colonisés servant à des intérêts spécifiquement impérialistes.

2. La production des politiques et des normes internationales de la quantification dans des espaces transnationaux de l'expertise

Jacquart est également inscrit dans des réseaux internationaux d'experts et d'organisations internationales. Il est membre de l'Institut international de statistique et occupe différentes fonctions dans des comités interalliés à la fin de la guerre, puis au Bureau international des statistiques commerciales de Bruxelles, et aux différents comités de la Société des Nations (SDN), concernant la statistique ou l'hygiène publique. L'analyse se centre notamment sur son rôle dans la commission internationale de Statistiques (1920) de la SDN pour discuter la division du travail internationale entre différentes organisations internationales qui font un travail statistique à l'échelle internationale et l'élaboration des politiques et des normes internationales en matière de la statistique.

3. La circulation transnationale des politiques, des normes, des modèles et des représentations hégémoniques par l'intermédiaire des experts internationaux

Jacquart participe à l'action publique en matière de la statistique au sein du nouvel État turc, qui l'embauche comme expert international suite à l'autorisation du gouvernement belge. Il dirige la constitution de l'Office central de statistique de 1926 à 1929 en tant que premier directeur. Il rédige le cadre légal de l'Office, forme ses cadres et organise sa structure et ses travaux selon les normes, politiques et modèles internationaux. Il établit un dialogue avec la Section économique et financière de la SDN et engage l'Office dans la coopération (technique) internationale contribuant ainsi à

l'internationalisation des données statistiques turques. Il réalise le premier recensement de la République selon les normes internationales et le communique au congrès international de l'Institut international de statistique. Ses communications concernant ses travaux en Turquie reproduisent certaines représentations discursives hégémoniques, en soulignant ses lacunes et ses manques en matière non seulement d'organisation statistique mais aussi étatique et même sociétale par rapport à l'Europe occidentale, la référence normalisée de comparaison, le modèle universel à rattraper. Jacquart applique au sein de l'État turc des politiques en vigueur dans le monde : d'une part, celles mises en œuvre déjà en Belgique et au Congo (dénomination des rues, dénombrements des bâtiments, etc. pour un recensement général de la population) et, d'autre part, il expérimente celles qui ne sont pas encore mises en œuvre en Belgique (le modèle de centralisation des services de statistiques).

En somme, cette communication discute la production et la circulation des savoirs, des normes et des politiques de la quantification dans différents espaces nationaux et internationaux, les interactions entre des institutions nationales et internationales, politiques, bureaucratiques et scientifiques engagées dans la production des connaissances quantifiées, ainsi que les rapports de force internationaux qui se cristallisent et se manifestent dans ces interactions.

Usages et mésusage du chiffre en Guadeloupe

Marie-Christine Touchelay

Les chiffres publics, des leurres maquillant les imperfections d'une vieille colonie

Les chiffres publics abondent depuis le début de la colonisation. Conservés aux archives départementales, des almanachs regroupent les statistiques des services des gouverneurs depuis trois siècles, exhibant la maîtrise de cette vieille colonie par sa métropole. Cependant, dès ses premières publications dans les années 1950, l'Insee indique qu'il ne faut pas s'y fier. S'ils renseignent quand même sur l'intention du pouvoir qui les a accumulés, leur inexactitude révèle sa connaissance limitée de la réalité locale. Provenant des services des gouverneurs, ils répondent à des exigences fiscales et électorales, dénombrant les habitants des communes pour redistribuer l'octroi de mer aux plus peuplées et calculer le nombre de représentants locaux et nationaux à élire à partir de la Troisième République. Ils ouvrent donc des droits, et leur publication différencie cette vieille colonie peuplée de citoyens du reste de l'Empire. Toutefois, leur fausseté trouble l'exercice de la citoyenneté.

À partir de 1900, avec l'autonomie budgétaire, le conseil général finance le développement local. Ses seules recettes proviennent de l'industrie sucrière. Les usines payent des taxes, qu'il fixe lui-même, sur leurs productions. C'est un dilemme pour l'institution élue : elle avantage les intérêts publics, imposant une contribution élevée pour financer le développement local, ou bien elle protège les intérêts privés, permettant aux industriels d'accumuler des bénéfices. L'usage des chiffres et la confiance entre les protagonistes : gouverneurs, entrepreneurs et conseillers généraux sont alors déterminants.

Le cyclone de 1928 offre l'occasion aux entrepreneurs locaux de diffuser leurs chiffres privés. L'indemnisation proposée par l'État repose sur la mesure du préjudice subi par leurs usines et champs de canne. Tous jugent insupportable de dévoiler leurs comptes, mais ils seront pourtant indemnisés, sous forme de prêts établis à partir de leurs propres évaluations à peine contrôlées par l'État. Point de départ d'une confiance des institutions locales dans les chiffres privés qui dure autant que le groupe patronal en place, jusqu'aux années 1960. Il est protégé par l'État considérant que son activité entraîne le développement de la Guadeloupe. Cet axiome, particulièrement illustré par des statistiques produites en 1935, lors du tricentenaire de l'appartenance des Antilles à la France, devient un leitmotiv au moment de la Seconde Guerre mondiale. Le régime de Vichy local accorde au groupe patronal le pouvoir politique en plus de son pouvoir économique, produisant alors les statistiques qui l'arrangent pour le justifier. Des enquêtes de santé publique prouvent bien alors la spécificité d'une main-d'œuvre locale ayant besoin d'être guidée et commandée.

En réaction, après le régime de Vichy en juillet 1943, le premier gouverneur insiste sur la nécessité de produire des statistiques pour évaluer les besoins locaux et amorcer le développement économique. Le groupe patronal, maintenu sur place comme seul capable de procurer des activités, s'en effraie.

Les chiffres après 1946, vecteurs des stigmates de la colonisation

Après la départementalisation, la Guadeloupe ne devrait plus faire partie du champ d'étude des statistiques coloniales. Pourtant, jusqu'aux fermetures des usines sucrières dans les années 1970, l'usage des chiffres reste un problème. Les thèmes des enquêtes de l'Insee sont déterminés par la préfecture, aucun indice des prix n'est publié, par crainte qu'il révèle le retard de développement que l'État veut masquer, renouant avec la pratique impériale du secret autour des chiffres. Seul, le groupe patronal possède l'expérience des affaires locales depuis que les anciens fonctionnaires coloniaux sont remplacés par des métropolitains qui les ignorent totalement. Ainsi placé au rang d'experts, il diffuse ses statistiques, permettant le maintien de l'industrie sucrière qui le fait vivre et le financement de sa modernisation par la défiscalisation à partir de 1952. De moins en moins employée, la main-d'œuvre chôme. Encore considéré comme impossible en dehors de l'industrie sucrière, le développement local tarde. L'accroissement démographique effraie l'ancienne métropole qui invente une solution loin du territoire. Dans l'Hexagone, des emplois subalternes dans la fonction publique sont proposés aux jeunes qui postulent grâce à leur citoyenneté française. De multiples rapports de l'inspection générale des Finances pointent l'erreur d'assimiler industrie sucrière et développement, mais le groupe patronal les étouffe jusqu'aux années 1970 où les usines, désormais non rentables, ferment.

L'usage des chiffres est libéré des manipulations qui ont jusqu'alors décidé, avant le moindre calcul, de ce qu'il devait être.

Session 4 : Les statistiques agricoles/alimentaires, volonté de savoir ou de dissimuler ?

Chiffrer et évaluer la vulnérabilité à la famine au Bengale sous domination coloniale : entre logique coloniale de l'enclave et volonté d'information économique (1869-1877)

Éléonore Chanlat-Bernard

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, le Bengale sous domination coloniale est frappé par de nombreuses famines, à l'image du reste du sous-continent indien. Ces crises de subsistance récurrentes et profondes mettent à mal la tutelle coloniale, qui s'efforce de mettre en place au moindre coût et dans l'urgence des politiques d'assistance puis des dispositifs de prévention.

La statistique coloniale constitue un enjeu majeur de l'historiographie économique des famines indiennes. L'évaluation des mouvements de prix et la quantification des volumes d'exportations de céréales s'insèrent dans un débat plus large sur le caractère extractif de la domination coloniale britannique en Inde et la genèse du sous-développement. À la fin du XIX^e siècle l'économiste nationaliste indien Dadabhai Naoroji dresse la critique du système statistique colonial britannique, qui procède par des indicateurs écrans (rendements et prix moyens) et occulte des pans entiers de territoire – le Bengale étant alors encore considéré comme une *terra incognita* statistique. Ce « bricolage statistique » ne rend pas compte selon lui de l'appauvrissement des populations sous la tutelle coloniale, dont la consommation et le niveau de vie réels demeurent largement hors des mesures chiffrées. La statistique contribue ainsi à faire de la pauvreté des populations un impensé administratif.

Famine et statistique sont donc étroitement liées dans la critique de la domination coloniale faite par l'économie nationaliste indienne. Mais elles le sont aussi dans les objectifs des autorités impériales et dans les pratiques administratives coloniales. Nous prendrons ici le cas de la région administrative du Bengale dans une conjoncture spécifique, encadrée par deux famines particulièrement meurtrières, celle de 1866 en Orissa, région littorale au sud du Bengale, et celle de 1876-1877 qui touche une grande partie du sous-continent indien et plus particulièrement les régions de Madras et Bombay alors que le Bengale est épargné. Aux différents échelons de l'administration impériale et coloniale, la statistique apparaît dans cette conjoncture comme une préoccupation spécifique et un outil de gouvernement valorisé dans le cadre d'une réforme des pratiques administratives, et notamment dans le domaine d'intervention émergent qu'est la famine.

Le développement de la statistique opère d'abord dans le cadre d'une réforme de la bureaucratie impériale, notamment depuis son centre métropolitain, l'India Office, à Londres. La statistique coloniale est d'abord orientée vers l'action coloniale, et en particulier la mesure des recettes fiscales. De plus, la statistique est largement orientée vers la démonstration d'une amélioration de la condition matérielle des populations indiennes, au service de l'idéologie de la mission civilisatrice. La récurrence et la gravité des famines qui frappent le sous-continent indien pendant la période coloniale entre en contradiction

avec l'affirmation d'un progrès matériel global et met en cause directement la légitimité de la domination coloniale. Comme pour le développement de la statistique, avec lequel elle entretient un rapport complexe, l'administration de la famine devient pour les autorités coloniales un terrain d'affirmation de leur aptitude, par ailleurs contestée, à gouverner.

Sur le terrain indien, le développement de la statistique opère entre l'échelon du gouvernement de l'Inde, celui du gouvernement du Bengale et les districts locaux. L'horizon d'un internationalisme statistique est bien présent alors que le développement de la statistique atteste du degré de civilisation et de modernité du gouvernement. Le directeur général de la statistique du gouvernement de l'Inde, William Wilson Hunter, a ainsi le projet de faire de l'Inde un laboratoire de la statistique publique à l'échelle internationale. Cet essor inégal se marque notamment dans le domaine des recensements et des rapports sanitaires, faisant de la population un nouvel objet statistique bien documenté par l'historiographie.

La statistique pour « détecter » la famine procède par agencement empirique des sources existantes, fragmentées et lacunaires, de la statistique coloniale (recensements de population, relevés de prix disponibles, rendements moyens). Comme pour l'ensemble de la statistique coloniale, qu'elle récapitule pour ainsi dire, elle est marquée par son caractère non systématique, expérimental et bien souvent illusoire. Elle cible certaines populations stratégiques jugées plus vulnérables et délimitent des espaces plus touchés par la famine, selon une logique coloniale de l'enclave rendue encore plus apparente en période de crise. Elle reflète enfin l'interprétation coloniale de la famine comme un problème technique de distribution dans le cadre du marché et non comme une question sociale.

Les acteurs de l'administration coloniale ne mobilisent pas tous la statistique : les descriptions empiriques, le recours aux mots et aux impressions subjectives, concurrencent et viennent parfois contredire l'argumentation statistique. Celle-ci cible d'abord les administrateurs et les élites coloniales, selon un orientalisme statistique qui fait souvent apparaître les populations colonisées comme rétives ou peu aptes à la statistique. Elle relève pour ses promoteurs d'une volonté d'efficacité afin d'orienter précisément les décisions. Mais c'est souvent moins le chiffre qui oriente la décision administrative, que la décision qui produit a posteriori le chiffre à des fins de justification et à destination en particulier de la métropole britannique et du contrôle parlementaire. C'est d'ailleurs l'une des principales critiques émanant de la société coloniale à l'égard du système de détection des famines de William Wilson Hunter : ils sont produits pour la métropole britannique et non pour le terrain colonial.

Les statistiques agricoles des tableaux de la situation des établissements français dans l'Algérie (TEF) et de la Statistique générale de l'Algérie (SGA) (1851-1891) : un mirage algérien ?

Laurent Heyberger

Dès l'ère des « statistiques sans statisticiens », les statistiques coloniales sont conçues comme des extensions des appareils statistiques nationaux, organes de manifestation de la souveraineté nationale des métropoles sur leurs colonies (Touchelay 2019). De fait, les annuaires algériens, précocement publiés (*Tableaux de la situation des établissements français dans l'Algérie*, ou TEF, 1838-1866, puis *Statistique générale de l'Algérie*, ou SGA, à partir de 1867) sont porteurs d'un projet assimilationniste dont témoigne la similitude formelle entre la SGA et la SGF (*Statistique générale de la France* ; Sessions 2005). Toutefois, similitude formelle est-elle synonyme de fiabilité comparable, notamment en ce qui concerne les statistiques agricoles, objet d'une attention particulière ? En effet, dès leur origine, les annuaires algériens sont structurés en trois grandes parties qui exposent crûment les objectifs de la colonisation : opérations militaires ; bilan démographique des populations européennes et indigènes ; bilan de la colonisation agraire. La « mise en valeur » par une nombreuse population de pionniers européens d'une terre fertile, assimilable à la métropole, mais laissée en friche par une population autochtone en déclin, apparaît donc bien via les statistiques comme l'objectif principal de la colonisation.

S'appuyant sur les statistiques publiées des TEF et de la SGA (Mollard 1950), ou sur les statistiques plus locales des bureaux arabes à partir desquelles ces statistiques publiées sont élaborées (Yacono 1953, Frémeaux 1993), certains auteurs semblent adhérer au mythe de la fertilité algérienne, ou concluent à la prospérité de l'économie indigène dans les années 1850 voire 1860. Les statistiques coloniales, « fictions sérieuses » aux effets bien réels, renseignent-elles *in fine* davantage sur la manière dont l'administration voit les campagnes que sur les campagnes elles-mêmes (Sessions 2005) ?

De nombreux facteurs, d'ailleurs pas tous de nature coloniale (fraudes, cf. Michel 1997) peuvent affecter les estimations des productions et de l'assiette fiscale dans l'Algérie du XIX^e siècle, notamment l'état de guerre quasi permanent qui prévaut jusqu'au début des années 1870, la sous-administration chronique, l'harmonisation fiscale entre départements et enfin les changements de statut administratif (territoires civils ou militaires). La plupart de ces facteurs jouent dans le sens d'une sous-évaluation des productions (Establet 1991, Frémeaux 1993, Kateb 2004, Todd 2009), certains plutôt en début (guerre, sous-administration), d'autres plutôt en fin de période (extension des territoires civils et diminution des attributions des bureaux arabes).

On propose ici de relire la production des statistiques agricoles pour les communautés indigène et européenne (principales céréales et cheptels, 1851-1891) non dans la perspective assimilationniste, mais au prisme des enjeux nutritionnels, et secondairement du climat (Davis 2012, Spinage 2012, Nicholson, Klotter et Dezfuli 2012). On fait alors l'hypothèse d'une bijection entre production et consommation pour les communautés indigène et européenne, hypothèse qui ne correspond pas entièrement à la réalité, mais dont la pertinence est confirmée par des données qualitatives et par l'analyse croisée de la stature et d'autres indices économiques (importance variable de l'autoconsommation suivant les communautés). Les estimations produites ne sont pas des consommations, mais des disponibilités, i.e. des estimations des productions (blé dur, blé tendre, orge, cheptel bovin, ovin, caprin) nettes du commerce extérieur (environ 10 % de la production en moyenne pour les céréales) et des défalcatons usuelles (semences, stockage, consommation animale le cas échéant, etc.).

Il apparaît ainsi que la prospérité économique des années 1850 (augmentation des productions de 20 à 100 % suivant les subdivisions) constitue un mirage algérien, ou plutôt une impossibilité physiologique en termes nutritionnels – d'après les disponibilités alimentaires par habitant – doublée d'un improbable « exploit » en termes agricoles. En effet, traduites en disponibilités nutritionnelles par habitant, les productions céréalières annuelles antérieures à 1859 n'atteignent pas les minima des années de la « catastrophe démographique » (1867-1868), au cours de laquelle meurt pourtant entre 19 et 24 % de la population indigène. La fourchette des pertes dues à la catastrophe renvoie entre autres aux estimations que l'on retient pour la population avant le premier recensement tenu pour fiable (1886). Dans le premier cas (19 %), i.e. si l'on suit les recensements officiels (Yacono 1954), on fait l'hypothèse (H1) que le pays connaît une très improbable (Ittmann 2010) croissance naturelle (3,8 % par an) entre 1872 et 1886. Dans le second cas (24 % ; Sari 1982, Kateb 2001), on fait l'hypothèse (H2) d'une stagnation démographique sur la même période. Dans les deux cas, mais aussi pour les Européens, les disponibilités sont donc largement sous-évaluées avant 1859, du fait de la sous-administration et de l'état de guerre.

En revanche, pour la période postérieure, les disponibilités présentent une cohérence générale (moyennes 1859-1891) : les Européens, dont les disponibilités nutritionnelles sont très proches des valeurs métropolitaines contemporaines (Toutain 1971), sont mieux nourris que les indigènes et, pour ces derniers, les estimations tirées de H2 les rapprochent du cas marocain (Michel 1997). De plus, dans le cas de H2, les disponibilités et les ponctions fiscales par habitant suivent des évolutions beaucoup moins dramatiques et plus crédibles que selon H1 (Nouschi 1961, Ageron 1968, Todd 2009). Ces estimations se fondent sur des séries de productions qui apparaissent plus fiables à partir de 1859, tout particulièrement pour la population européenne. D'une part, les productions céréalières européennes sont davantage corrélées entre elles, d'autre part, elles sont davantage corrélées aux précipitations annuelles que les productions indigènes, alors que pourtant, selon une logique économique (du fait d'un moindre capital mobilisé, de terres cultivées moins arrosées, etc.), des corrélations plus fortes entre productions indigènes et précipitations étaient attendues (Mollard 1950, Amin 1966, Ageron 1968 etc.). C'est donc une logique statistique et administrative (moindre qualité des données, sous-enregistrement) qui explique que les productions indigènes sont moins corrélées aux précipitations que les productions européennes. Les estimations de productions indigènes publiées dans les TEF et la SGA après 1859 ne constituent donc pas un mirage algérien, car elles renvoient bien en partie à une réalité agraire et climatique, comme en témoigne par ailleurs l'absence de corrélation entre l'*achour* (dîme coranique) et les précipitations sur la même période. Une logique administrative et fiscale l'emporte dans le cas de l'*achour*, alors que l'estimation des productions comme le montant des « impôts arabes » sont issus des mêmes bureaux arabes, chargés d'estimer l'assiette des impôts. Enfin, il n'existe pas de corrélation entre

productions céréalières annuelles et précipitations si l'on considère les années où les productions sont massivement sous-évaluées (avant 1859).

Pour la communauté européenne comme indigène, même après 1859, le détail des variations annuelles des productions céréalières tirées de la SGA ne sont pas exemptes d'invéraisemblances. Toutefois, les séries européennes sont les moins sujettes à caution et, à l'instar des séries indigènes, renvoient imparfaitement à l'assèchement, puis à l'humidification du climat. En revanche, pour des raisons différentes, les séries européennes et indigènes du produit animal ne sont pas corrélées aux précipitations. Les statistiques du cheptel indigène apparaissent bien comme les séries les moins fiables avant les années 1880, comme l'estimaient déjà Ageron (1968) et Ruedy (1992). Au final, les statistiques agricoles algériennes apparaissent donc tantôt comme de « sérieuses fictions », tantôt comme de fragiles réalités.

Les statistiques de l'alimentation dans la Tunisie coloniale : un outil de domination (1910-1956) ?

Nessim Znaïen

Dès la fin du XIX^e siècle, des administrations en Tunisie produisent une masse de statistiques sur les questions alimentaires et agricoles : statistiques de production, d'importation et d'exportation, parfois de prix ou de rendements, variété de semence. Cette mise en statistiques de la Tunisie coloniale, en particulier pour ses aspects liés à l'alimentation et l'agriculture acquiert un nouveau tournant peu avant la Première Guerre mondiale avec la création des annuaires de statistique générale de Tunisie, dans une massification de l'information qui ne fait qu'augmenter jusqu'à la fin du Protectorat.

L'enjeu pour moi ici est de déterminer ce que nous disent les statistiques agricoles de l'État colonial en Tunisie, et de son contrôle réel des marchés alimentaires. Ne pouvant traiter de toutes les statistiques agricoles je me concentrerai ici sur les statistiques liées à la production de blé et de céréales, mon actuel objet de recherche. Covid 19 oblige, je n'ai pas pu aller dans les archives tunisiennes depuis quasiment un an. Certaines hypothèses développées ici mériteraient sans doute d'être affinées lorsque l'accès aux terrains sera facilité. Je développerai quatre questions : Qui produit les statistiques du blé ? Comment les chiffres sont obtenus ? Que révèlent les catégorisations statistiques des représentations coloniales ? Et enfin quelle est la diffusion de ces statistiques ?

En conclusion, deux points me semblent importants :

1. Les statistiques relatives aux céréales révèlent d'abord l'évolution des rapports de force au sein de l'État avec la progressive montée en puissance de la direction générale de la Colonisation, du Commerce et de l'Agriculture d'un côté, et des contrôleurs civils de l'autre.
2. Par ailleurs, le nombre et l'importance des statistiques relatives au blé révèlent évidemment l'importance stratégique du produit dans l'alimentation et le commerce extérieur de la Tunisie, mais sans doute aussi l'importance dans l'imaginaire colonial. En faisant du blé en Tunisie, les colonisateurs se situent dans une logique « méditerranéenne » et les statistiques coloniales sont aussi construites, notamment la mise en évidence des variétés de semence ou des pays d'importation et d'exportation, par rapport à cette logique-là.

Session 5 : Les statistiques des entreprises coloniales

De la production des statistiques : Acteurs et pratiques dans la station expérimentale du Centre-Cameroun à Nkoemvone (1949-1960)

Okala Tsala Silvere

En 1949, l'administration coloniale française au Cameroun se dote d'un organigramme de recherche agronomique. Il est constitué de deux types d'établissements de recherche et d'expérimentation agricole. Il s'agit d'un centre de recherche agronomique et de trois stations expérimentales. La mise en place de cet organigramme vise à doter la colonie d'un dispositif institutionnel de recherche jusqu'alors absent et de spécialiser par la même occasion la recherche. Sur ce dernier point, il s'agit d'affecter à chaque station expérimentale des cultures précises, en vue de rendre ces établissements de recherche plus performants. Dans ce sillage, la station expérimentale de l'Ouest-Cameroun à Dschang devient le pôle des cultures dites d'altitude à l'instar du caoutchouc. La station expérimentale Nord-Cameroun à Guétalé est destinée aux cultures des zones sahéliennes comme le

coton. Enfin, la station expérimentale du Centre-Cameroun à Nkoemvone se convertit dans les travaux de recherche sur le cacao.

Ces différentes stations expérimentales ont pour rôle de mettre à la disposition des planteurs, des semences sélectionnées et des techniques susceptibles d'augmenter le rendement des productions vivrières et industrielles. De plus, les stations sont aussi chargées de la spécialisation technique du personnel de recherche. La poursuite de ces différents objectifs amène les stations à produire de nombreuses données chiffrées, comme le dévoilent les archives, en l'occurrence les rapports d'activités annuels. Ces derniers sont des documents sous forme d'articles séparés qui font le point des activités de recherche au cours d'une saison. La présence massive des chiffres dans ces archives, suggère donc plusieurs interrogations : Quels sont les acteurs qui fabriquent ces statistiques ? Quels sont les procédés de mise en nombre ? Enfin, quels sont les enjeux agronomiques, sociaux et politiques autour de cette quantification ? Le travail en cours tente d'apporter des réponses à ces différentes questions. Toutefois, l'analyse se focalise sur la station expérimentale de Nkoemvone. Créée en 1949, la station est installée sur une concession de 300 hectares de forêt, très représentative des terres à cacaoyer, de fertilité moyenne du plateau central camerounais.

Compter les travailleurs indigènes : usages et évolutions des catégories statistiques dans les entreprises pétrolières françaises en Algérie (1951-1971)

Radouan Andrea Mounecif

En 1956, les grandes découvertes sahariennes ouvrent une nouvelle phase du projet d'indépendance énergétique proclamé dans l'après-guerre et permettent d'implémenter la politique du « pétrole franc ». Dans un contexte caractérisé par la décolonisation algérienne, l'exploitation d'hydrocarbures commercialisables en monnaie nationale permet de réduire le déficit commercial du pays et garantit le ravitaillement de l'industrie française de raffinage et distribution. Cependant, pour développer la production du gisement d'Hassi Messaoud, la Compagnie française des pétroles (CFP), doit mobiliser d'importants moyens techniques, humains et financiers. Dans ce contexte, les contraintes budgétaires et la stagnation du marché du travail en Métropole imposent de recruter la main-d'œuvre nécessaire au démarrage des chantiers dans la colonie. La Compagnie française des pétroles-Algérie (CFP-A), nouvelle filiale algérienne du groupe CFP, commence à faire appel aux travailleurs « Français européens » et aux « Français musulmans » qui habitent les oasis du Sahara. En dépit du rôle éphémère qui leur est souvent attribué, l'emploi de personnel « indigène » sur les chantiers sahariens devient un élément essentiel pour l'essor de l'industrie française du pétrole en Algérie.

À l'instar des compagnies pétrolières anglo-américaines actives au Moyen-Orient et en Amérique latine, la CFP-A adopte une politique de gestion des ressources humaines fondée sur une stricte séparation entre travailleurs européens et indigènes. Si le principe de ségrégation s'applique à la division du travail, à l'organisation sociale et à l'aménagement des espaces de vie, celui-ci concerne également le système de catégorisation statistique. À partir de 1953, l'effectif de la société est réparti en deux catégories : le personnel titulaire et le personnel auxiliaire. À la différence du personnel titulaire qui rassemble les agents européens, la catégorie d'auxiliaire est réservée uniquement aux travailleurs indigènes recrutés sur une base horaire et dépourvus de tous les avantages sociaux liés au statut de salarié. Par ailleurs, la décision du service du Personnel de ne pas comptabiliser ces travailleurs en nombre d'individus mais en moyenne d'heures/homme travaillées confirme la volontaire « déshumanisation statistique » de cette catégorie.

L'expansion de l'activité pétrolière au Sahara encourage la rapide augmentation du nombre d'auxiliaires employés par la société. En 1954, la CFP-A compte 79 travailleurs auxiliaires sur un total de 214 agents, soit 30 % de l'effectif total. En 1959, au moment de la construction du premier centre de production et du pipeline reliant Hassi Messaoud à la côte, le nombre d'auxiliaires s'élève à 625 unités, sur un total de 1630 personnes. Toutefois, la stabilisation du nombre d'indigènes et les nouvelles concessions sociales introduites par le plan de Constantine contribuent à faire évoluer le système de catégorisation statistique. Le personnel recruté localement est alors réparti en deux sous-catégories : les « auxiliaires organiques » et les « auxiliaires non organiques ». Cette nouvelle catégorisation contribue, d'une part, à fiabiliser le système d'évaluation des agents et, d'autre part, à formaliser les procédures de recrutement et d'évolution des indigènes. Dans ce sens, pour répondre aux nouvelles exigences de gestion des ressources humaines, le service du Personnel introduit une répartition du personnel local en

six groupes, en fonction de l'expérience professionnelle, du niveau d'éducation et de la maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral.

À partir de 1962, l'indépendance de l'Algérie et la promulgation d'une nouvelle législation sur le travail contribue à remettre en cause le système structuré dans la décennie précédente. La nouvelle politique « d'algérianisation » et l'entrée au comité d'entreprise des représentants de l'Union générale des travailleurs algériens permettent aux anciens indigènes d'accéder aux renseignements statistiques produits par l'entreprise pour assurer la gestion du personnel. À partir de ce moment, le système de catégorisation mis en place durant la période coloniale devient la base de toute revendication syndicale pour remplacer les travailleurs français par des travailleurs algériens. Pour faire face aux nouvelles demandes, la CFP-A décide de remplacer la catégorisation ethnique avec un système fondé sur l'évaluation des compétences professionnelles et de la maîtrise des tâches. Tout au long des années 1960, l'opposition entre ces deux systèmes de catégorisation, l'un fondée sur l'appartenance nationale et l'autre sur les compétences techniques, accompagne les négociations qui permettent de repousser la nationalisation du pétrole algérien jusqu'en février 1971.